



# Rencontres Spectacles en Nouvelle-Aquitaine

Règlement 2018  
Mise à jour du 05 décembre 2018

I.	Le spectacle équestre de club .....	p3
A.	Présentation générale .....	p3
B.	Présentation des Rencontres .....	p3
II.	Modalités pratiques .....	p3
A.	Conditions d'inscription .....	p3
B.	Tenues et équipements .....	p4
C.	Chevaux .....	p4
III.	Forme de la représentation.....	p4
A.	Disciplines .....	p4
B.	Durée .....	p4
C.	Musique .....	p4
IV.	Conditions techniques .....	p4
A.	La piste .....	p4
B.	Décor .....	p5
C.	Animation .....	p5
V.	Evaluation .....	p5
A.	Le jury .....	p5
B.	Notation .....	p5
C.	Protocole de spectacle .....	p6

## I. Le spectacle équestre de club

### A. Présentation générale

Les spectacles équestres de clubs sont la plupart du temps l'équivalent des spectacles de théâtre scolaire ou des galas de danse. Ils permettent de présenter le savoir-faire acquis par les cavaliers en formation équestre dans les clubs, dans un cadre festif, devant un public de parents, d'amis et de personnalités locales.

C'est un projet collectif qui mobilise autour de l'enseignant, non seulement les cavaliers, mais la famille et les amis. Tout le monde s'embarque, le temps du spectacle, dans une aventure partagée qui crée des liens très forts et qui pousse chacun à se dépasser. Facteur très fort de cohésion, le spectacle contribue au rayonnement du club en l'ouvrant vers l'extérieur.

L'activité spectacle développe l'esprit artistique du cavalier, sa gestuelle, son aptitude corporelle et lui apprend à se dépasser pour emporter l'adhésion du public. Cela l'incite à affiner le dressage de sa monture et à perfectionner la qualité de son équitation pour mieux s'investir dans la dimension artistique de son rôle. Cette activité exige des repères dans l'espace et crée l'envie d'apprendre à son cheval/poney la précision nécessaire, aussi bien pour ce qui est des allures que de la direction.

Le spectacle équestre est un moyen d'expression pour les cavaliers qui vont alors pouvoir explorer le langage riche et universel du couple cheval/cavalier. Tous les arts pourront être convoqués dans ces représentations qui seront parfois l'occasion, pour les participants, de créer des ponts entre leur pratique de l'équitation et les autres activités auxquelles ils s'adonnent (danse, musique, acrobatie, théâtre, sports divers, couture...). Un moyen de découvrir et de valoriser les compétences et savoir-faire de chacun.

### B. Présentation des Rencontres

Les **Rencontres Spectacles Equestres en Nouvelle-Aquitaine** se veulent être des événements conviviaux et récurrents répartis sur l'ensemble du territoire donnant l'occasion d'une présentation concertée de spectacles préparés isolément par chaque club. Ces rencontres seront l'occasion pour les clubs de présenter leurs spectacles devant un public mais également un jury. Chaque équipe sera récompensée.

## II. Modalités pratiques

### A. Conditions d'inscription

Chaque cavalier participant à une Rencontre Spectacle en Nouvelle-Aquitaine doit être obligatoirement titulaire d'une licence FFE en cours de validité (qu'il soit à pied ou à cheval).

Tous les clubs, chevaux et piétons en piste doivent être couverts par une assurance responsabilité civile en cours de validité.

Le nombre maximum de 25 personnes sont acceptées par spectacle.

Toute personne qui a une action sur le poney est considérée comme cavalier, ainsi :

- Meneur → cavalier
- Longue rêne → cavalier
- Longeur → cavalier
- Voltigeur classique → personne à pied

Il n'y a **aucune restriction concernant l'âge, le niveau ou le handicap des participants**. Ces rencontres sont ouvertes à tous. La condition étant que les spectacles présentés respectent les règles de **sécurité**.

Les formulaires d'inscription de l'équipe doivent parvenir à l'organisateur dans les délais indiqués sur le bulletin d'inscription. Ils pourront être disponibles sur le site du Comité Régional d'Équitation Nouvelle-Aquitaine, rubrique « Spectacles Equestres ».

### **B. Tenues et équipements**

Tenue libre. L'effet esthétique, en corrélation avec la présentation, sera valorisé.

Le port de la bombe avec attache 3 points, homologuée à la norme CE, adaptée au cavalier est obligatoire (sauf voltige en cercle, cf règlement FFE).

Pour l'Attelage, le casque est obligatoire pour le meneur et son coéquipier ainsi que les gants.

### **C. Chevaux**

Les chevaux de toutes tailles et toutes races sont acceptés.

Cependant, leur nombre ne pourra être supérieur à 20 pour l'ensemble de la représentation.

Les harnachements des équidés sont libres.

Les spectacles présentés doivent respecter les normes de sécurité en vigueur et ne pas porter atteinte au bien-être des animaux impliqués.

## **III. Forme de la représentation**

### **A. Disciplines**

Le choix des disciplines utilisées est libre.

### **B. Durée**

La durée est limitée à 10 minutes (minimum 06 minutes). Au-delà de 15 secondes dépassées, 5 points de pénalité par tranche de 15 secondes supplémentaires.

Le temps est décompté depuis l'entrée du premier artiste en piste, jusqu'au salut final.

### **C. Musique**

Le choix de la musique est libre. Elle devra être enregistrée sur CD et donnée le jour J à l'organisateur (bien vérifier que le CD est lisible par tous types de lecteurs. Ne pas hésiter à prévoir une copie).

## IV. Conditions techniques

### A. La piste

Les dimensions de la zone de spectacle seront de 40m x 20m.

### B. Décors

La mise en place de matériel ou de décor pour un spectacle est faite par le club juste avant la représentation, sans que la durée de cette installation excède 3 minutes. Le retrait du matériel se fait dans les mêmes conditions.

### C. Animation

Une note destinée au speaker décrivant sommairement la représentation, sa durée, le nombre d'artistes et d'équidés, son titre, le nom du club et prénoms des artistes, les noms des chevaux.

## V. Evaluation

### A. Le jury

Le jury sera composé d'un représentant de chacun des clubs participants à la rencontre ainsi que des membres de la commission spectacle et experts fédéraux présents. Lors de la représentation d'une équipe de son propre club, la personne, membre du jury, ne sera pas invitée à juger.

Avant le début de la rencontre, un briefing devra être mené par le responsable de la rencontre afin d'expliquer aux membres du jury la grille de notation. Etant dans une démarche de développement de la discipline du spectacle, il est demandé aux membres du jury de ne formuler que des critiques positives et constructives permettant aux participants de voir les voies d'amélioration pour leurs prestations.

### B. Notation

Aucun classement ne sera effectué mais chaque équipe participant à la Rencontre sera récompensée. Cependant, selon le nombre de points obtenus par l'équipe (moyenne de l'ensemble des points attribués par les membres du jury), le trophée reçu par cette dernière sera dit d'or, d'argent ou de bronze selon le tableau ci-dessous. Cela, dans le but d'analyser sa marge de progression :

Trophée d'Or	≥ 75 pts
Trophée d'Argent	≥ 50 pts et < 75 pts
Trophée de Bronze	< 50 pts

## C. Protocole de Spectacle

### Rencontres « Spectacle en Nouvelle-Aquitaine »

Titre de la représentation :

Club :	Prénoms des participants :	Noms des chevaux :
Enseignant :	- -	- -
Disciplines (Liberté, voltige...)	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -
	- -	- -

**Rappel :** Etant dans une démarche de développement de la discipline du spectacle nous souhaitons que les protocoles contiennent des critiques positives et constructives pour les participants.

Costumes et décor (/20)

Son, textes / adaptation musicale (/20)

Technique équestre (/20)

Créativité, innovation (/20)

Emotion, humour, capacité à remporter l'adhésion par le message (/20)

Total (/100)

Commentaires et observations :